

■ **Exogene communication SA**, à Bulle, Rue de l'Industrie 6, CH-217-3535330-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 29.03.2006. But: conseil en communication (identité visuelle, annonces de presse professionnelles), réalisation et création graphique, design (d'environnement, packaging et PLV), développement multimédia, édition publicitaire, traitement d'images, conception de lignes graphiques pour sites Internet et tous travaux publicitaires. Capital-actions: CHF 100'000.—, libéré à concurrence de CHF 64'000.— par apport en nature à concurrence de CHF 59'000.— et en espèces à concurrence de CHF 5'000.—, divisé en 100 actions de CHF 1'000.—, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 29.03.2006, Jean-Baptiste Vial et Elvis Caroni font apport à la société des biens suivants: a) Jean-Baptiste Vial: du mobilier de bureau et du mobilier divers, du matériel informatique, des logiciels, pour un montant de CHF 37'000.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 32'000.— à la libération du capital-actions. Le solde de CHF 5'000.— correspond à une créance en faveur de l'apporteur; b) Elvis Caroni: des appareils informatiques et de bureautique, du mobilier divers, pour un montant de CHF 27'650.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 27'000.— à la libération du capital-actions. Le solde de CHF 650.— correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie il a été remis 59 actions de CHF 1'000.— aux fondateurs. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou remise de lettre en mains propres. Administration: Vial Jean-Baptiste, de La Verrière, à Le Pâquier (FR), président, et Caroni Elvis, de Grandvillard, à La Tour-de-Trême, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: Fiduciaire Revigest SA, à Bulle.

Journal no 1724 du 05.04.2006  
(03330540 / CH-217.3.535.330-7)